



Certificat



LIGNUM Economie Suisse du bois atteste par le présent certificat, que l'entreprise mentionnée remplit les exigences fixées par le règlement du Certificat d'origine bois Suisse. L'entreprise est, par ce certificat, autorisée à distribuer des produits marqués COBS pour autant qu'ils soient contrôlés et issus des forêts suisses.

Lignum délivre à l'entreprise

**Entreprise forestière Daniel Ruch SA**

1084 Carrouge

Pour

*L'ensemble de la production*

le

Certificat d'origine bois Suisse - Lignum  
Numéro d'identification Lignum-20-1012

Lignum, Economie suisse du bois  
CH-8008 Zurich, le 21.11.2016

Ce certificat est valable jusqu'au 20.11.2021 y compris

*La directrice du COBS*

Evelyn Pöhler

